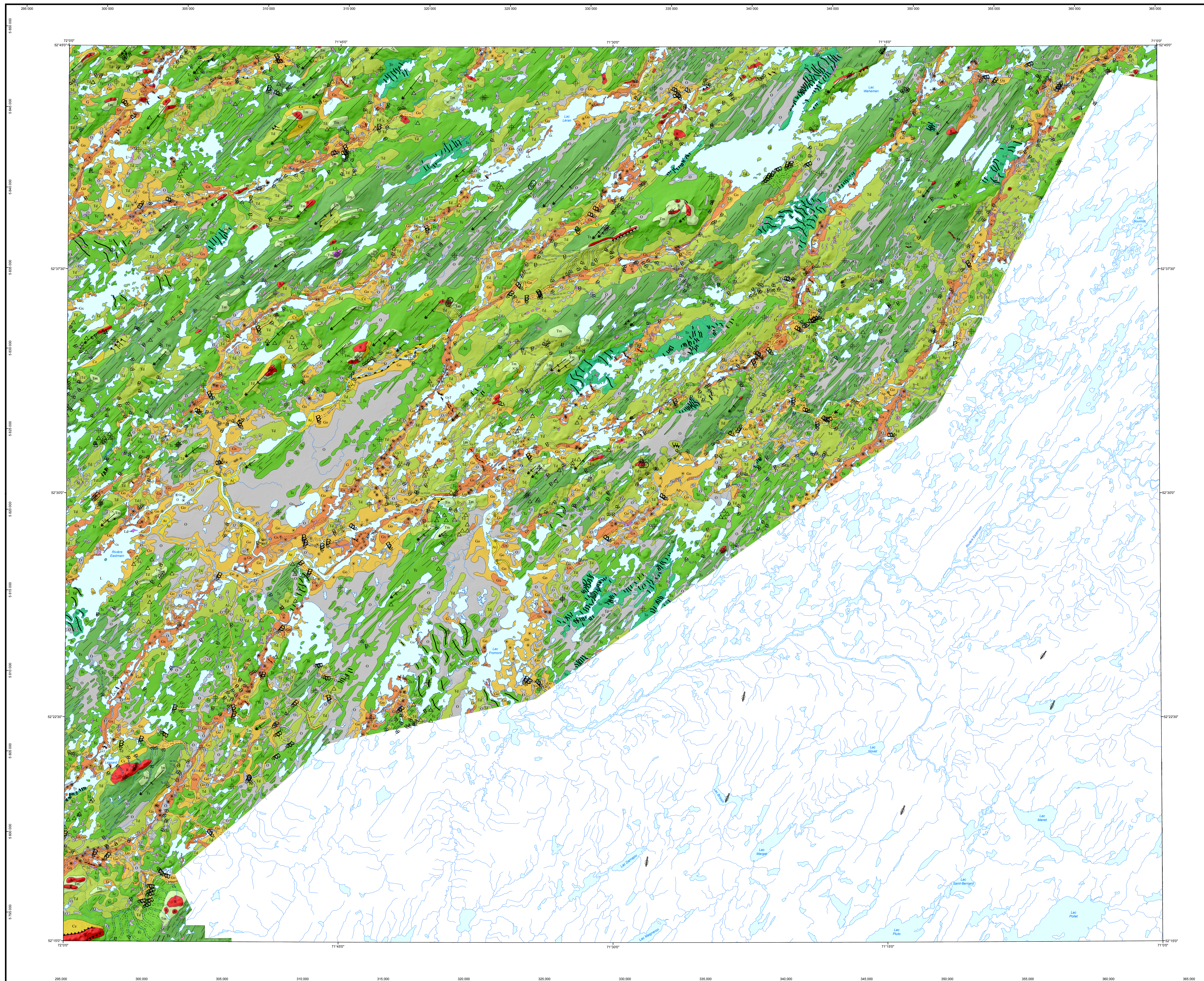
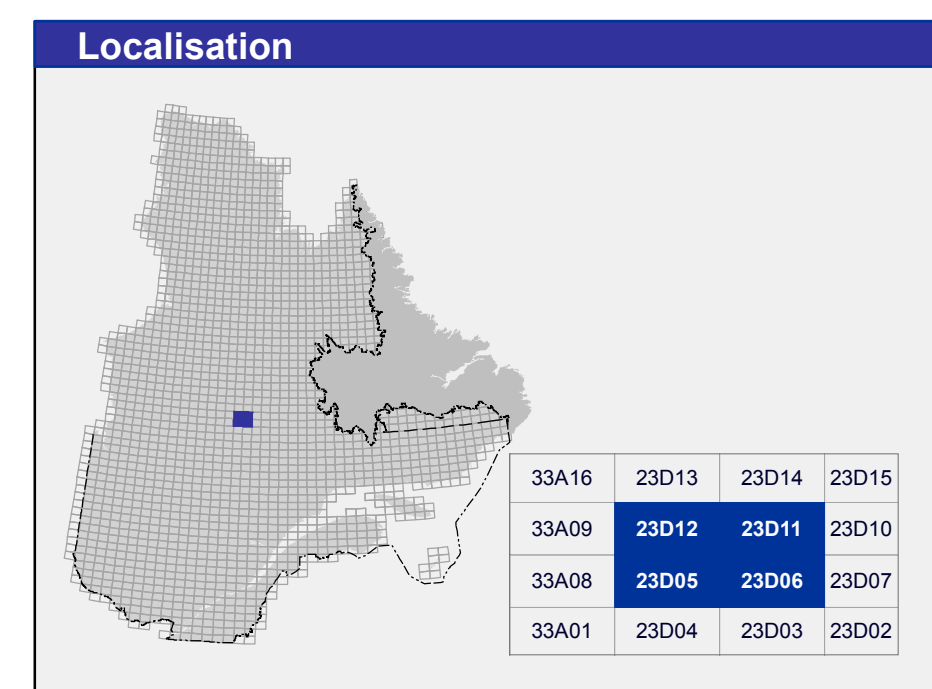


Géologie des dépôts de surface de la région de la rivière Eastmain supérieure - secteur est



- ZONES MORPHOSÉDIMENTOLOGIQUES**
- Dépôts de versant**
 D1 Dépôt d'épaves : cailloux et blocs anguleux géofractés formant des cônes ou des tabliers au pied d'incrustations rocheuses
- Sédiments organiques**
 O1 Sédiment organique non différencié : sédiment organique, souvent plus ou moins décomposé généralement riches en particules minérales
- Sédiments alluviaux**
 A1 Alluvion actuelle : sable, silt sableux, sable graveleux et gravier de 0 à 5 m d'épaisseur contenant couramment de la matière organique, levées, bancs et plaines alluviales actuelles
 A2 Alluvion de terrasse fluviale : sable, silt sableux, sable graveleux et gravier de 0 à 5 m d'épaisseur contenant (ou non) de la matière organique, surface généralement marquée par des levées et des bancs alluviaux et remaniée par endroits par l'action éolienne, l'abaissement du niveau de base se manifeste par l'alignement des terrasses
- Sédiments lacustres**
 L1 Sédiment lacustre teléglaciaire et proglaciaire : sable, sable graveleux et gravier anguleux et bien triés. Dépôt mis en place à l'embouchure des cours d'eau se déversant dans la rivière Eastmain ou le fond des surfaces glaciaires généralement marquées par des chenaux abandonnés et remaniées en surface par endroits par l'action éolienne
 L2 Sédiment lacustre non différencié
- Sédiments fluvio-glaciaires**
 FG1 Sédiment d'origine proglaciaire subaérien : sable, gravier et blocs de 0 à 2 m d'épaisseur montrant une décroissance granulométrique générale vers l'aval. Forme des levées et des plaines d'égagement dont la surface est généralement marquée par d'anciens chenaux sinueux et peu profonds
 FG2 Sédiment jugo-glaciaire : sable et gravier, blocs, un peu de till de démontion jusqu'à 40 m d'épaisseur, forme des allées, des canaux, des ostées, canaux et des cônes morainiques dont la surface est généralement bossuée
 FG3 Sédiment de moraine frontale : till, diastion, blocs, sable et gravier jusqu'à 10 m d'épaisseur, dépôt mis en place au front du glacier et constitué d'une ou de plusieurs cônes dont la surface est généralement bossuée et parsemée de blocs
 FG4 Sédiment proglaciaire non différencié
- Sédiments glaciaires**
 G1 Till dérivé : direction graveleux de 0 à 2 m d'épaisseur dont les particules fines sont gelées par les bords parois jusqu'au socle rocheux, présence de blocs en surface, retrouvé en bordure des cordons fluvio-glaciaires ou dans des dépressions topographiques
 G2 Till chenaux : direction à réseau généralement gravé, présence de chenaux sinueux ou sédimentaires (conduites, talles, terrasses, sable et gravier stratifiés) Forme des cônes de 2 à 5 m de hauteur isolées, exposées régulièrement et orientées transversalement à l'écoulement glaciaire (moraines de Roggen ou chabées). Dépôt formé par une glace en régime continu ou au condition d'écoulement glaciaire soit relativement lent, couramment retrouvé en association avec des drumlinoides
 G3 Till basins : direction sable-sableux à sableux comprenant des talles et dépressions. Forme des regroupements de formes fuselées alignées dans le sens de l'écoulement glaciaire allant jusqu'à 10 m de hauteur et dont le sommet constitue un relief marqué (dunettes, terrasses morainiques, empent-à-à, etc.). Dépôt formé par un glacier en régime extensif ou les conditions d'écoulement glaciaire soit généralement rapides
 G4 Till en couverture généralement continue : direction sable-sableux à silt-sableux comprenant des talles et dépressions, généralement subaérien à 1 m et potentiellement plus de 30 m par endroits
 G5 Till en couverture mince et discontinue : direction sable-sableux à sableux comprenant couramment des talles d'épaves de rochers de 1 m d'épaisseur dont la surface est généralement constituée d'incrustations rocheuses, la structure du roc peut paraître tronquée sur les photographies aériennes. Unité présente principalement dans les régions de socle
- Substrat rocheux**
 R1 Roche en place non différenciée : affleurements rocheux et roc à mise couverture de sédiments meubles (moins de 30 cm d'épaisseur)

- MORPHOLOGIES DE SURFACE**
- Formes alluviales**
 C1 Chenal fluviale (direction d'écoulement connue)
 C2 Levée ou barre alluviale
 C3 Rebord de terrasse fluviale
- Formes fluvio-glaciaires**
 FG1 Champ de blocs alluviaux
 FG2 Kame
 FG3 Petit kettle
 FG4 Chenal proglaciaire (petit)
 FG5 Rebord de grand chenal proglaciaire
 FG6 Chenal jugo-glaciaire
 FG7 Chenal latéral (amont à gauche)
 FG8 Chenal latéral (amont à droite)
 FG9 Petit chenal sous-glaciaire (direction connue)
 FG10 Chenal d'eau de fonte indifférencié (sens connu)
 FG11 Chenal d'eau de fonte indifférencié (sens inconnu)
 FG12 Esker (sens d'écoulement connu)
 FG13 Esker (sens d'écoulement inconnu)
- Formes glaciaires**
 G1 Crête morainique mineure
 G2 Moraine obélie (ou de Roggen)
 G3 Tranchée morainique fuselée (ou drumlinoides)
 G4 Tranchée morainique fuselée dentée abut
- Formes du socle rocheux**
 R1 Affleurement rocheux isolé
 R2 Rebord d'escarpement rocheux
- MARQUES D'ÉROSION GLACIAIRE**
 A1 Autre, sens connu
 A2 Cannelure, sens inconnu
 A3 Roche moutonnée
 A4 Site simple, sens connu
 A5 Site simple, sens inconnu
- SITES D'OBSERVATION DU QUATÉNAIRE**
 Q1 Site d'observation du Quaternaire
- Les symboles et abréviations utilisés sur cette carte sont décrits dans la publication DV 2014-06 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.



Métadonnées

Surface de référence géologique : Échelle GRIS 80
 Système de référence géologique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
 Projection cartographique : Mercator transverse universelle (MTU), fuseau 19
 Longitude d'origine : 71°30'
 Latitude d'origine : 0°

Sources

Données
 Base de données pour l'aménagement du territoire (BDAT 100A)

Organisme
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Réalisation
 Géologue : Olivier Lamarche et Simon Hébert (2018)
 Référence : Hughes, O.L. (1964) - Geological Survey of Canada, Bulletin 106
 Assistance technique : Kathleen O'Brien, Julie Sauvageau
 Production : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Direction générale de Géologie Québec
 Diffusion : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Direction de l'information géologique du Québec

Le présent document n'a aucune portée légale
 Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
 © Gouvernement du Québec, 7^e trimestre 2018

RP 2019-02-C02

Carte du rapport RP 2019-02
 Pour obtenir les données les plus récentes concernant cette région, nous vous suggérons de consulter les produits géomatiques du Système d'information géomatique du Québec (SIGÉOM)

